



Vivre à Flayat

juin 2024

Bulletin d'information

Mairie de Flayat

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi

9 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30

Fermé le mercredi

Téléphone : 05 55 67 81 04

E-mail :

Site : <https://www.flayat.fr>

[https://www.facebook.com/
Flayat.la.commune](https://www.facebook.com/Flayat.la.commune)

Communauté de Communes Marche et Combraille en Aquitaine

Quartier de l'Etang

23700 AUZANCES

Téléphone : 05 55 67 04 99

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Ven-
dredi :

de 9h à 12h et de 14h à 17h

Services de secours

Pompiers

2 rue Louis Aron - 23260 CROCQ

Tel : 18

Gendarmerie

1 rue du 8 mai 1945

23100 LA COURTINE

Tel : 17

Service des eaux

Tel : 05 61 80 09 02

SAMU

Tel : 15

1	Verger en fleurs
2	Sommaire
3	Editorial
4	Etat du projet du parc agrivoltaïque
5	Première étape pour le projet de bâtiment socio-culturel et sportif
6	Point sur les travaux
7	Syndicat Intercommunal du bassin scolaire Flayat/Saint-Merd La Breuille
8	La vie de l'école de Flayat
9	Epicerie de Paul
10	Flayat sous la Révolution
11	Quelques portraits d'agricultrices : Corinne Chambragne de Sagnat
12	Au GAEC des Chaussades avec les dames Goubely
13	Angélique Louradour de Coulignat
14	Jeanine et ses décorations
15	La course aux étoiles du samedi 4 mai 2024
16	Concours photo de la Nouvelle Aquitaine
17	Commémoration du 8 mai 1945
18	Commémoration du 19 mars 1962
19	Présentation Rencontres des aidants
20	Nécrologie Claude Faure
21	Les galopins en marche, été 2024
22	Le point des services : la Poste, France Service à Crocq, le Conservatoire
23	Agenda des activités des associations flayatoises
24	La fibre enfin partout à Flayat

Ce bulletin a été rédigé et réalisé par la Commission
Information. Imprimé par Costes-communication

23200 Saint-Amand



Chers habitants de Flayat,

C'est toujours avec autant de plaisir que nous venons vous rejoindre chaque semestre avec "Vivre à Flayat" ! Et puisque ce numéro va vous parvenir à la veille des vacances scolaires, je souhaite en profiter pour vous parler de notre jeunesse : notre école, l'activité des Galopins en Marche et la maison d'assistantes maternelles (MAM).

Une école confortée

L'école est gérée par le syndicat intercommunal du bassin scolaire de Flayat-Saint Merd la Breuille et cette collaboration entre nos deux communes est déjà un vrai sujet de satisfaction. Nous sommes très heureux de compter en cette fin d'année 24 élèves alors que nous avons vu les effectifs baisser jusqu'à 8 élèves. Si les communes de Saint Merd la Breuille et Flayat fournis-

sent une bonne part des effectifs, notre école reçoit aussi des enfants de Basville, Fernoël, Malleret, Saint Agnant près Crocq et Saint Martial le Vieux. Nous pouvons bien sûr nous réjouir de l'engagement de notre directeur d'école, M. Anthony SIMONET et le féliciter pour le fait qu'il a été nommé très officiellement directeur de l'école pour la rentrée prochaine. Un deuxième enseignant à temps complet va donc être affecté pour la rentrée de septembre en remplacement de Mme Maëva LOUAFI.

Je reste bien conscient que les effectifs de nos écoles rurales restent toujours fragiles, et nous aurons notamment 5 départs pour le collège en septembre.

Les Galopins en Marche s'investissent sur notre commune

Un accueil de loisir fonctionne tous les mercredis à l'école de Flayat depuis septembre 2023 et c'est une première pour notre commune. C'est une nouvelle opportunité offerte aux parents comme aux enfants et elle est complétée par les activités proposées pendant les vacances scolaires sur le site de Mérinchal. Jessy Forestier est le directeur des Galopins en Marche et il a su développer ces activités avec beaucoup de créativité et d'énergie. Nous souhaitons plein succès à ce nouveau départ de l'association que de nombreux enfants de notre commune avaient déjà connue. Elle avait arrêté ses activités depuis la période de la Covid et elle est repartie avec un ancrage plus fort dans notre commune.

Un grand merci à Aline LAURADOUX pour la MAM (Maison d'Assistantes Maternelles).

Si notre école se porte mieux, c'est aussi parce que l'effectif des enfants accueillis à la MAM est au complet, et ceci depuis plusieurs années ! Je souhaite très vivement remercier Aline LAURADOUX au moment où elle vient de nous annoncer son départ prochain à la retraite. Merci beaucoup pour son engagement dans cette création de la MAM, il y a maintenant plus de dix ans et pour sa capacité à la faire vivre depuis. Nous aurons le plaisir de lui remettre la médaille de l'Enfance et des Familles cet automne puisqu'elle lui a été attribuée par décision de Mme la Ministre de la Solidarité et des familles, mais je souhaite déjà l'en féliciter. Nous savons combien cette MAM a été essentielle pour maintenir les effectifs de l'école. C'est effectivement son existence qui a conduit plusieurs familles à inscrire ensuite leurs enfants à l'école de Flayat alors qu'ils auraient pu naturellement rejoindre une autre école voisine. Et puis Aline a su faire vivre la MAM dans tout Flayat en s'engageant pour fêter Halloween avec de très nombreux enfants qui sont passés chez elle, mais en se mobilisant aussi dans bien d'autres manifestations flayatoises où elle nous exprime toute sa fidélité et sa créativité !

Avant de souhaiter à chacun d'entre vous un bel été, n'oubliez pas que nous aurons de belles occasions de nous revoir cet été. Le Sporting Club Flayatois fête son soixantième anniversaire le 22 juin et notre fête patronale nous permettra de nous retrouver pour le traditionnel pot sur la place de l'Eglise, mais aussi pour bien d'autres activités et notamment la célébration d'un historique mariage flayatois.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite un très bel été.

Patrick MOUNAUD

Etat du projet du parc agrivoltaïque

Après l'aboutissement du projet photovoltaïque de Bressol, le conseil municipal a souhaité engager un nouveau projet près de Chicheix qui est bien sûr marqué par les évolutions que connaît ce secteur essentiel à la transition énergétique.

Des objectifs et des conditions de réalisation qui évoluent

Les objectifs sont sans doute assez similaires à ceux de nos prédécesseurs, mais ils connaissent les évolutions propres à notre époque. En premier lieu, il s'agit de valoriser notre domaine communal, comme nous essayons d'exploiter au mieux nos forêts : c'est une mission légitime et indispensable. D'autre part, ces projets sont soutenus par une orientation gouvernementale mais aussi européenne qui nous encourage à développer des énergies renouvelables afin de poursuivre la volonté de nos pays d'accéder à une meilleure autonomie énergétique. Enfin, ils ont été élaborés en lien avec des agriculteurs qui ont souhaité s'investir dans une nouvelle valorisation des terres qu'ils exploitent.



La mise en place des zones d'accélération pour le développement des projets.

C'est une loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables qui fixe un nouveau cadre à l'instruction de ces projets et qui vise à ce que leur instruction soit un peu moins longue. Une réunion publique a été organisée le 22 juin 2023 au cours de laquelle ce projet a été présenté et débattu, ainsi d'ailleurs que celui qui a émergé dans le même temps au village des Chaussades. Ces zones d'accélération ont ensuite été validées à l'unanimité par le conseil municipal du 1er décembre 2023. Elles ont enfin été validées par notre Communauté de Communes Marche et Combraille en Aquitaine lors d'une réunion animée par la Direction Départementale des Territoires le 24 avril 2024 qui les rend ainsi reconnues par l'Etat. Ceci ne signifie pas que ces projets sont validés : ceci permet à ces projets d'être instruits selon une procédure accélérée qui permettra d'avoir une réponse définitive beaucoup plus rapidement que pour le précédent projet. Il passera cependant par toutes les étapes qui sont l'étude environnementale, l'enquête publique, le dépôt du permis de construire. Nous ne savons donc pas plus que nos prédécesseurs si ce projet aboutira, mais nous devrions le savoir un peu plus rapidement, soit d'ici 4 à 5 ans, plutôt que les 14 ans que nous avons connu pour le projet de Bressol.

Le choix du partenaire et les étapes du projet.

Il a pu être fait dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt auquel 4 sociétés ont répondu. Après avoir examiné leurs propositions au sein de la commission d'appel d'offres et en lien avec les deux agriculteurs concernés, les GAEC Labourier de Cougnat, Andanson de Chez Sauty, le conseil municipal du 1er décembre 2023 a décidé de retenir la candidature de la société URBASOLAR. Une promesse de bail emphytéotique a ainsi pu être signée après son examen lors du conseil municipal du 26 mars dernier. La société retenue va maintenant engager des études environnementales qui vont durer un peu plus d'un an. Elle va d'autre part définir avec les agriculteurs concernés et la chambre d'agriculture les conditions précises du projet agricole. C'est lorsque le projet sera ainsi mieux défini qu'une enquête publique sera mise en oeuvre ainsi que le dépôt du permis de construire dont l'instruction est toujours longue. La société doit aussi obtenir la validation de son projet par la Commission de Régulation de l'Energie. Ce n'est qu'à l'issue de toutes ces étapes que nous saurons si le projet verra effectivement le jour !

Première esquisse pour le projet de bâtiment socio-culturel et sportif



Comme nous vous l'avions indiqué dans le précédent numéro de "Vivre à Flayat", nous lançons le projet d'un nouveau bâtiment socio-culturel et sportif. et nous avons pour cela 3 étapes à franchir :

Le choix du cabinet d'architecture

C'est la première étape et un marché public a donc été lancé en ce début d'année. Un programme a été réalisé pour prendre en compte les attentes des différentes associations flayatoises qui en seront les principales utilisatrices et en intégrant toutes les contraintes liées à la volonté de retenir les normes d'éco-construction les plus avancées et d'atteindre le meilleur niveau de maîtrise d'énergie. Nous avons reçu 7 candidatures de qualité et après une analyse des propositions financières, techniques et environnementales, le choix s'est arrêté sur le Cabinet Morpho. Une première esquisse a pu nous être présentée rapidement et une première réunion avec les associations flayatoises a permis d'affiner le projet. Ce travail est maintenant en cours d'approfondissement et de valorisation afin que nous ayons d'ici septembre une première évaluation du coût le plus réaliste de cette construction.

La recherche des financements

C'est l'étape essentielle qui conditionne véritablement la réalisation du projet. Des subventions seront donc sollicitées à partir de fin septembre à l'Etat dans un premier temps, puis à la Région, au département et à tout autre organisme ou donateur qui pourrait s'intéresser à ce projet.. Ce n'est bien sûr que si un certain niveau de subventions peut être atteint, comme ce fut le cas pour le gîte d'étape "la Belle Etoile", que le projet pourra être confirmé.

Le lancement et le suivi de la construction.

Si toutes les étapes pouvaient être franchies de la meilleure manière, on pourrait imaginer qu'une construction démarre au printemps 2025. L'acquisition du terrain est en cours et devrait être finalisée d'ici-là. Quant au choix des entreprises, il sera préparé, mais ne pourra être véritablement lancé que lorsque nous aurons franchi toutes les étapes précédentes.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de toutes ces étapes et soyez assurés de notre détermination pour faire aboutir un projet qui est déjà évoqué depuis de nombreuses années sur notre commune.

Point sur les travaux

Tilleul de la place de l'église :

Le vieux tilleul semblait indissociable de l'église, malheureusement sa beauté n'avait d'égale que sa dangerosité. En effet cet arbre était malade et pouvait endommager une partie de la toiture de l'église et des bâtiments proches. Un entrepreneur Corrèzien, Jean Pierre Guettou, arboriste grimpeur a procédé à son démontage et il a été décidé de conserver une partie du tronc pour laisser des rejets repartir ou envisager un projet de sculpture. Le coût de l'opération s'est élevé à 1900 € HT



Petite maison :

La petite maison située route de Coulignat proche de la lagune était depuis longtemps un bâtiment insalubre et dangereux. L'entreprise Garraud de Giat, a effectué la démolition et le nettoyage de cet espace public. Les frais de l'opération se sont élevés à 600 € HT.

Mur de la cure :

Une partie du mur en pierres sèches (non restaurée) qui entoure le parc de la Cure s'est écroulée. L'artisan murailler, Alain Mathieu, était déjà intervenu sur un chantier école sur le mur de la Cure en 2020. Il a accepté le chantier. Une subvention de 80% est accordée par le PNR (Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin). Le reste à charge pour la collectivité est de 436 € H.T.



Rue des Rochers et rue des Gorges :

Des travaux d'enfouissement des réseaux basse tension sont en cours. Sur le coût du réaménagement et des appareillages, Le SDEC (Syndicat Départemental d'Énergies de la Creuse) finance à hauteur de 30% et une subvention du fond vert État de 35% nous a été accordée. Le reste à charge pour la collectivité sera de 4 171,89 € H.T.

Bâtiment 9, rue de la Perrière ; sa beauté n'avait d'égale que sa dangerosité.

Cet immeuble menaçant ruine et présentant un danger pour la sécurité du voisinage a fait l'objet d'une décision d'expropriation prise par le Juge du Tribunal Judiciaire de Guéret en octobre 2023. Il sera démoli par l'entreprise Garraud de Giat, montant du devis : 5 000 € H.T. De plus, l'entreprise Magne de La Courtine a été choisie pour le rachat des pierres, elle effectuera également des travaux de maçonnerie sur ce site. Un encadrement de porte en granit sera conservé et installé à l'entrée du terrain et le puits existant sera sécurisé. Les travaux réalisés représentent une opération blanche pour la commune pour un montant de 5 180 € H.T. La Drac (Direction Régionale des Affaires Culturelles) ayant été saisie, nous devons attendre sa décision avant de commencer les travaux.



Cimetière de Flayat

Le choix de la végétalisation du cimetière est une solution alternative aux pesticides et pour alléger les contraintes d'entretien. Les agents communaux vont poursuivre l'action engagée l'année dernière en engazonnant quatre nouvelles allées.

Voirie communale :

Comme chaque année, les agents communaux s'emploient à boucher les trous sur les routes communales, une commande a été passée chez ROCA de 22 tonnes d'enrobé à froid pour un montant de 2546,9 € HT.

Nous avons choisi le Sivom Auzances-Bellegarde pour effectuer une partie de la réfection des routes de Diozidoux (300ml) et du Cher (55ml). Une mise en place d'un enduit bicouche pour un coût de 9601.6 € HT.

Syndicat Intercommunal du bassin scolaire Flayat/Saint-Merd La Breuille



Lorsque vous lirez ces pages, la fin de l'année scolaire montrera déjà le bout de son nez. Une année plutôt paisible au sein de notre établissement scolaire qui est toujours ponctuée par les réunions du comité pour délibérer sur le fonctionnement du syndicat et les conseils d'école à l'initiative de l'équipe enseignante.

En novembre 2023, après un avis favorable du conseil d'école, les élus du comité syndical ont validé la continuité de l'organisation de la semaine de 4 jours pour les années 2024- 2025 et 2026. Les jours d'école resteront le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Traditionnellement, en février, revient la présentation de la carte scolaire par le DASEN. Chaque année, les suppressions de postes font monter la colère des enseignants, des parents élèves et des élus qui luttent pour une ouverture ou contre une fermeture de classe. Après les mobilisations et les échanges avec les syndicats, M. Terrien, Inspecteur Académique a arrêté la carte scolaire 2024/2025 pour la Creuse ainsi : onze fermetures de classes et 4 ouvertures dont une à Flayat. En septembre 2024, un demi-poste avait été affecté à notre école, il est transformé en une ouverture de classe destinée aux élèves de maternelles. Une nouvelle enseignante est également attendue pour remplacer Maéva qui a obtenu une mutation.

Le 19 mars dernier, le budget a été adopté :

- en section de fonctionnement pour 98 192,00 €
- en section d'investissement pour 4 244,36 €

Pour équilibrer le budget, la participation financière 2024 des communes membres du syndicat s'élève respectivement à 21 488,42 € pour St- Merd la Breuille et 55 156.58 € pour Flayat (dont 39 600€ est la participation versée par la Communauté de communes MCA). Au 01 janvier 2024, ce sont 11 enfants des communes de résidence voisines qui fréquentent notre école.

A ce jour, l'effectif est de 24 élèves dont 3 enfants allophones (famille originaire des Pays Bas est venue s'installer au village du Vaudeix sur St- Merd La Breuille) et 4 entrées en maternelles fin avril. Les 4 sections de maternelles (TPS, PS, MS, GS) accueillent aujourd'hui 9 élèves. A la rentrée, les 2 classes vont être réaménagées afin d'accueillir au mieux les enfants. Les élus souhaiteraient acquérir un nouveau mobilier plus confortable et modulable afin de créer différents espaces d'apprentissage.

Les services de cantine et garderie resteront inchangés sur les horaires et tarifs. Le service accueil de loisirs, le mercredi, devrait reprendre également à Flayat.

Avant que l'école ne laisse place aux vacances d'été, le voyage d'une journée prévu fin juin sera la récompense pour tout le travail accompli par les élèves et viendra ainsi clôturer l'année sur une note positive.

Nous souhaitons à Maéva, une bonne continuation dans sa vie professionnelle et à l'équipe enseignante, aux agents, parents d'élèves, enfants et élu(e)s un bel été.

La Présidente Marie-Hélène Michon

La vice-Présidente Denise Védrine

La vie de l'école de Flayat

Le mardi 13 Février, à l'école, c'était Mardi-Gras.

Tous les élèves étaient déguisés, même le maître. Il y avait des policiers, des papillons, des princesses, des pirates, des spider-mans, des cow-boys, un chevalier et même un Obélix. Mais même déguisé, on peut quand même travailler.

Par groupes, petits et grands mélangés, nous avons préparé la pâte à crêpes. Les CM ont ensuite cuit les crêpes.

Pour finir, tous ensemble, nous avons dégusté ces crêpes pour le goûter avec du Nutella, du sucre, de la confiture, de la crème de marron.

C'était bien et délicieux et on espère pouvoir recommencer l'année prochaine, si Mardi-Gras tombe un mardi !!!



Le 19 Mars, Nous sommes allés au monument aux morts pour la commémoration de la fin de la guerre d'Algérie. Monsieur le Maire et le maître ont lu des textes. Les CM2 ont raconté la vie des quatre soldats de Flayat morts durant ces combats. Nous avons rencontré et discuté avec la sœur d'un de ces soldats.



Le 30 Avril, nous (les CM2) sommes allés au collège de Crocq (à Giat pour l'instant) faire notre journée d'immersion. Nous avons été accueillis par un petit-déjeuner. Nous avons écouté les élèves de la CHAM (classe à horaires aménagés musique). On a eu cours de maths sur les fractions avec M. Luçon. On a joué du djembé en cours de musique. Nous avons mangé à la cantine. C'est beaucoup mieux qu'à l'école car c'est un self et on a le choix dans le menu et on a trouvé ça bon. Pour finir la journée, nous avons fait une dictée durant l'étude.

Nous avons fait encore plein de choses depuis Janvier, que nous vous raconterons dans notre journal d'école à la fin de l'année.

Epicerie de Paul



Bonjour Didier, peux-tu te présenter ?

Je suis Didier Faure, j'ai 53 ans, je suis né à Giat, mes parents sont originaires de Flayat. Je suis parti dans la région Lorraine à Metz, à l'âge de 12 ans, avec ma mère où j'ai fait mes études.

J'ai commencé à travailler à 18 ans comme pompiste chez Esso et terminé 32 ans plus tard, chez Esso également, comme caissier. Pendant toutes ces années, j'ai exercé divers emplois toujours dans le commerce.

Comment t'est venue l'idée de reprendre un commerce à Flayat ?

La Covid a été un élément déclencheur. Nous avons acheté une maison dans le bourg en 2021 et l'opportunité s'est présentée avec la mise en vente du fonds de commerce de l'épicerie « Ecolien ». En plus, ne pas avoir à prendre la voiture pour se rendre à son travail, c'était un gain de temps et d'argent, ça a pesé dans ma décision. Quel plaisir aujourd'hui !

Que proposes-tu aux clients de ton magasin ?

L'« Epicerie de Paul », nommée ainsi en hommage à mon père, est dans la continuité du magasin « Ecolien » avec une part plus importante de produits locaux (miel, tisane, farine, pâtes, bière, fromage, viande). Je propose aussi un rayon carterie-papeterie (carte IGN), des objets en bois personnalisés conçus par Jerem Création à Reterre et quelques ouvrages réalisés au crochet par Yvelise, On retrouve, bien entendu, le dépôt et la vente de pain, La Montagne, la Française des Jeux, le tabac et le Service Point Vert pour retirer de petites sommes d'argent. Je fais également des livraisons pour mes clients qui ne peuvent pas se déplacer.

Quelle type de clientèle as-tu ?

La clientèle est locale : de Flayat et des communes voisines et celle de passage. Il y a également les associations, l'école et la commune qui sont également mes clients.

Tu as ouvert ton commerce le 06 février dernier, peux tu nous faire un mini bilan sur ces trois mois et as-tu d'autres projets ?

La clientèle locale joue le jeu, le chiffre d'affaire est dans mes prévisions. Si le bâtiment m'appartenait, je pourrai agrandir et proposer d'avantage de produits.

Le coin détente (café, tisane, thé) est très apprécié, les clients peuvent se retrouver pour un moment de convivialité et d'échange. Si j'avais la possibilité d'acheter une licence IV, ce serait un plus pour la clientèle.



Merci à toi de nous avoir accordé ce temps d'échange. Bonne réussite à l'Epicerie de Paul .

Flayat réfractaire aux idées révolutionnaires, la petite Vendée



Si la Creuse pendant la période révolutionnaire ne connut pas de massacres, les décisions prises à Paris suscitérent des réactions.

En juillet 1790, est promulguée la Constitution civile du clergé, qui soumet l'Église catholique au pouvoir civil, ainsi que le serment à la Constitution civile, « à prêter dans la huitaine ».

Le clergé réfractaire désigne alors ce clergé clandestin, ayant refusé de prêter serment à la Révolution.

Puis le 2 mars 1793, la Convention décide la levée en masse de trois cent mille hommes, pris parmi les célibataires ou veufs de 18 à 25 ans. Chaque département de France doit fournir des volontaires, complétés par des hommes requis par désignation ou par tirage au sort.

La levée en masse suscite un fort mécontentement paysan et provoque des émeutes, surtout dans l'ouest de la France, qui entraînent le début de la guerre de Vendée.

En fouillant les Archives départementales, on trouve le récit du séjour d'un escadron de gendarmes à cheval à Flayat huit jours à partir du 7 germinal de l'an 4 ou 27 mars 1796. Ils étaient à la recherche de deux

prêtres réfractaires et de jeunes gens Qui infestent le canton y préparant des soulèvements et des désordres suscitant journellement la rébellion contre les lois, en fanatisant les citoyens crédules, en mettant obstacle à la levée des Contributions au recrutement de l'armée, au recouvrement de l'Emprunt forcé dont le versement est suspendu dans le canton.

Les gendarmes étaient aidés par leur collègues du Puy de Dôme et de Corrèze qui patrouillaient à la limite du département.

Ce sont 57 gendarmes et 43 chevaux qui seront logés, nourris pour un total de 28 770 livres, soit 290 000 euros.

Ils vont sillonner la commune du 7 au 13 Germinal an IV. (27 mars 1796 au 2 avril)

Le foin, l'avoine, le pain, la viande seront fournis par les communes de Salesse et Flayat.

Il faudra aussi ferrer des chevaux, réparer des harnachements. Les rapports journaliers montrent leur impuissance à mettre la main sur les fauteurs de trouble, les prêtres et les jeunes requis.

Le 27 mars la municipalité de Flayat demande le retrait de la troupe qui épuise les ressources en général et le fourrage en particulier déjà si rare .



Quelques portraits d'agricultrices : Corinne Chambragne de Sagnat



Étant moi-même fille d'agriculteurs, dès ma plus tendre enfance, j'ai toujours voulu faire ce métier. Ayant obtenu le diplôme agricole, je me suis installée en EARL (qui deviendra ultérieurement un GAEC) avec mon mari, Hervé, en 1995 dans la commune. Dès lors, nous avons eu deux productions animales : bovine et ovine. Je tiens particulièrement à cette production ovine, d'autant plus qu'elle est en régression depuis de nombreuses années dans notre département. Et puis avec les ovins, nous avons initié à Feniers, ce qu'on appelle l'agri-voltaïsme puisque nos brebis paissent aussi dans ce parc photovoltaïque. Ce devrait être bientôt le cas aussi au parc photovoltaïque de Bressol.

Ce qu'on peut constater dans notre métier d'agriculteur, c'est que nous sommes aussi de grands bâtisseurs. Nous avons d'abord fait construire une première stabulation pour les bovins en 1996. Ensuite, c'est notre maison que nous avons fait bâtir en 1999. Et plus récemment, ce sont une nouvelle stabulation en 2018 et une bergerie en 2022 qui sont sorties de terre.

Ce que j'apprécie dans ce métier c'est la diversité des tâches, le contact avec les animaux, le fait d'être tous les jours en extérieur et de pouvoir faire ce que j'aime. Je suis contente que mon fils, Cédric, nous ait rejoint en 2018 sur l'exploitation. C'est avec son arrivée que nous avons pu la moderniser afin d'améliorer le confort de travail et d'en assurer la pérennité. Je dirai en conclusion que c'est un beau métier !



Dans les années 80, Hervé finissait ses études et après le décès de son frère aîné, ses parents avaient repris la ferme avec l'aide des beaux frères et des sœurs aux périodes de gros travaux. Un jour le père m'avait confié qu'il se posait la question de savoir si c'était une bonne idée de lancer son jeune fils dans l'agriculture et que l'avenir ne serait peut-être pas très rose.

Quarante après le GAEC fonctionne bien et une nouvelle génération est à l'œuvre.

Jean-Yves Houard voisin

Au GAEC DES CHAUSSADES avec les dames Goubely

Créée en 1990, l'exploitation agricole est une exploitation familiale. Aujourd'hui elle est dirigée par Mr GOUBELY Didier & Mme BALAGE Colette. C'est une exploitation composée de bovins allaitants de race Charolaise.

Quelques chiffres clés



65 vaches Charolaises



14 Ha de céréales



122 Ha SAU

En ce qui concerne cet atelier, on distingue deux catégories d'animaux vendus :

- Production de broutards pour l'ensemble des veaux mâles vendus en coopérative entre 9 et 11 mois,
- Production de génisses grasses pour les femelles non destinées au renouvellement du cheptel. Celles-ci sont vendues à 3 ans.

En ce qui concerne les céréales, on distingue 3 types de cultures : de l'orge d'hiver, du triticale et de l'avoine de printemps implantée avec de la prairie. Les céréales sont autoconsommées et permettent de couvrir l'ensemble des besoins des animaux que ce soit en grain mais également en paille.

Quant aux fourrages, l'exploitation est également autonome en réalisant de l'enrubannage mais aussi du foin distribués principalement pendant l'hivernage.



Au vue d'un contexte économique instable, le fait d'être autonome permet de réduire certaines charges opérationnelles comme l'achat d'aliment. Cela permet de mieux faire face aux aléas économiques : prix de vente des animaux très fluctuant selon la demande, inflation avec la flambée du prix du carburant.

Et l'année prochaine ? Une affaire de femmes !

L'année 2025 sera une année de changements avec la création d'un atelier ovins viande suite à un changement d'associés du GAEC. En effet, Didier part à la retraite. C'est donc sa fille Laëtitia qui intégrera la société.

Quelques chiffres clés



200 Brebis
Limousines



30 vaches
Charolaise



14 Ha
de céréales



122 Ha SAU

Laëtitia ayant une préférence pour l'atelier ovins viande c'est pour cela qu'il y aura la mise en place dès janvier 2025 d'un nouvel atelier. La race de brebis sera la Limousine car elle est adaptée au contexte pédo-climatique de l'exploitation. La rusticité lui permet de désaisonner facilement permettant un agnelage aussi bien au printemps qu'à l'automne. Elle a également de bonnes qualités maternelles permettant un bon agnelage et assurer ainsi un bon développement de l'agneau.

En ce qui concerne l'atelier bovins, la conduite du troupeau sera la même qu'actuellement malgré une baisse d'effectif de mères vaches.

Pour les céréales et les fourrages, le but recherché sera de conserver l'autonomie tout en gardant la même surface.

Le fait d'avoir deux ateliers permet aux exploitants de diversifier les sources de revenus avec une période de vente différente (broutards à l'automne, génisses en été, agneaux pour Noël et pour Pâques) et ainsi assurer au maximum un revenu décent aux exploitantes et une sécurité de la trésorerie de l'exploitation.



Angélique Louradour de Coulignat



J'avais précédemment travaillé pendant 4 ans en qualité d'agent de service hospitalier à l'EHPAD de Giat. Même si ce travail me convenait bien, je travaillais en service de nuit et le rythme était assez difficile pour une jeune mère de 3 enfants. C'est ainsi que j'ai pensé à évoluer.

Je me suis installée en 2019 avec mon conjoint en élevage charolais à la suite du départ en retraite de ma belle-mère. J'ai fait un BPREA au lycée d'Ahun en 2018. Mes grands-parents et arrière-grands-parents étaient agriculteurs alors je connaissais un peu le métier mais je ne m'y intéressais pas spécialement. L'installation m'a permis de découvrir ma passion pour les vaches. J'adore mes vaches !! Et elles me le rendent bien malgré les contraintes et difficultés au quotidien du métier. Les soins aux animaux et la surveillance sont des tâches que je préfère aux travaux agricoles dans les champs.

C'est un milieu avec des aléas au quotidien. Il faut toujours s'adapter et encore plus avec des enfants. Entre l'école et les activités, cela n'est pas toujours évident de conjuguer le métier et la vie de famille. Alors, on s'adapte sur la ferme pour que je puisse les emmener aux écoles qui se situent à Clermont-Ferrand et aux activités qui sont aussi assez éloignées. C'est souvent une question d'organisation et avec le temps, on apprend à établir des priorités au jour le jour que ce soit dans la vie professionnelle ou la vie de famille.

Malgré toutes ces contraintes, le métier d'agriculteur offre une certaine flexibilité dans les horaires et cela représente un véritable avantage avec des enfants.

Un jardin bien habité !



C'est avec plaisir que nous découvrons régulièrement les nouveaux décors de jardin réalisés par Jeanine. Son positionnement sur la rue principale où la vitesse est limitée du fait de la proximité de l'école permet de découvrir à chaque saison de nouvelles scènes.

La période de Noël nous permet de croire que nous sommes dans un de ces pays du nord de l'Europe ou d'Amérique où les habitants ont cette habitude de largement décorer et illuminer leur façade ou le devant de leur maison. La thématique de Noël est bien sûr le thème de cette période. Mais les lorrains qui viendraient habiter chez nous ne se sentiraient pas perdus car nous avons aussi eu la visite de Saint Nicolas dans son bel habit d'évêque...

Mais bien d'autres thèmes sont développés puisque la décoration est renouvelée très régulièrement comme vous pouvez le voir sur les différentes photos. C'est ainsi que nous avons vu un pêcheur à l'œuvre, ou parfois un clown qui ne semblait pas effrayé par les sorcières d'Halloween !



Mais n'oublions pas tous ces animaux qui viennent aussi habiter ce jardin. Et les pots de fleurs qui paraissent être aussi de vrais personnages.

Merci beaucoup Jeanine de nous faire ainsi partager tout au long de l'année vos qualités de décoratrice d'extérieur !



Samedi 4 mai 2024 , la troisième course aux étoiles



La troisième édition de La course aux étoiles s'est déroulée le samedi 04 mai à Flayat et le moins que l'on puisse dire, c'est que la météo nous a une nouvelle fois joué un bien mauvais tour. Déjà la précédente édition avait été mauvaise de ce point de vue, nous pensions d'ailleurs qu'il n'était pas possible d'avoir pire conditions climatiques et bien si car cette année, en plus de la pluie quasi continue, nous avons eu également des températures très froides pour la saison. Bien entendu cela s'est automatiquement répercuté sur la participation aux différentes épreuves proposées.

Sur les parcours VTT, 20 courageux se sont présentés sur les trois circuits proposés, pour la randonnée pédestre de l'après-midi nous avons recensé seulement 38 participants (en comparaison des 93 personnes de l'an dernier) et pour terminer les deux courses à pied ont attiré 17 coureurs. Autant dire que cette participation a été bien en dessous de nos attentes. Cela n'a pas été mieux pour nos amis des Archers flayatois qui ont eux aussi « galéré » toute la journée (une seule équipe sur l'épreuve de combiné, par exemple).

Qu'à cela ne tienne, une nouvelle fois tout le monde a répondu présent et toutes les associations flayatoises participant à l'organisation de la manifestation, ont tenu leurs postes respectifs d'une manière irréprochable en faisant preuve de beaucoup d'abnégation, vu les conditions climatiques.

Au niveau des satisfactions, on retiendra donc l'organisation sans accroc, ni problème majeur ainsi que les retours très positifs des participants aux épreuves sportives, concernant la qualité des parcours proposés.

Nous renouvelons nos remerciements à l'ensemble des associations flayatoises ayant participé à cette journée.

Amicale des anciens footballeurs de Flayat.





CONCOURS Photographie

TOUS ACTEURS POUR NOS TERRITOIRES



Depuis 2021, l'association Territoires Nouvelle Aquitaine organise chaque année un grand concours photos : « Ma région en Images ».

Ce concours a eu un grand succès, ces trois dernières années, avec une participation record en 2023 :

656 participants

4397 photos reçues

12 Gagnants

3 grands gagnants

L'association organise donc la quatrième édition de ce concours, sur la période du 1 juillet au 30 septembre 2024.

Comme les années précédentes, le concours consiste en une sélection, par un jury composé du bureau de « TNA », de la meilleure photo, pour chacun des 12 départements de la Nouvelle-Aquitaine. Toutes les modalités pour participer sont disponibles sur le site internet de l'association.

<https://territoiresnouvelleaquitaine.fr/>

Commémoration du 8 mai 1945

« Le 8 mai 1945, notre continent voyait s'achever cinq années de tempêtes, de douleur et de terreur. Ivresse de la victoire mais détresse face à l'immense sacrifice consenti. Dans cette joie bouleversée, les embrassades n'ont fait oublier qu'un temps les villes ruinées, les campagnes exsangues, les proches disparus, les restrictions. L'humanité a payé le plus lourd tribut de son histoire. Elle a vu la barbarie nazie franchir le seuil de l'inhumanité et de l'indicible. Elle a découvert, stupéfaite et horrifiée, qu'elle pouvait s'anéantir elle-même.

Nous nous souvenons du combat acharné des armées françaises et des armées alliées sur tous les fronts, des Français Libres qui n'ont jamais cessé la lutte, du courage des résistants de l'intérieur, de chaque Française et Français qui a refusé l'abaissement, de cette armée des lumières dans l'obscurité. » Extrait de la déclaration de Mme Geneviève Darrieussecq, ministre chargée de la mémoire et des anciens combattants



La municipalité, les habitants de Flayat se sont retrouvés ce 8 mai aux Monument aux Morts pour honorer ses morts de 39-45.

Après la lecture des discours de la Ministre et des Anciens Combattants, on rappela les enfants de Flayat, ceux disparus en 1940 en s'opposant avec leurs moyens à l'envahisseur allemand :

- Jean Marie DUCROS
- Lucien FAURIAUX
- Emile GUINOT

Ceux qui s'engagèrent dans la Résistance intérieure et participèrent à la Libération du pays.

- Paul AUBERT
- François MICHON
- Maurice ROBY



Commémoration du 19 mars 1962



Les représentants des anciens combattants, la municipalité, les enfants de l'école et les habitants de la commune ont rendu hommage aux quatre jeunes de Flayat qui ont perdu la vie durant la guerre d'Algérie.

Les familles de disparus avait été invitées pour ce 52ème anniversaire.

Après une présentation par M. le Maire de la cérémonie, la lecture du message de la Secrétaire d'Etat chargée des anciens combattants, du message de la FNACA (Fédération des Anciens Combattants en Algérie) , les élèves de

l'école lurent un texte pour retracer le parcours de nos jeunes disparus et purent échanger avec la sœur d'un disparu.

Bertrand d'USSEL

Après des études de Sciences Politiques à Paris, il était élève à l'Ecole Nationale d'Administration à Paris, lorsqu'il est parti faire son service militaire. Il a intégré l'école de cavalerie de Saumur où il a été nommé sous-lieutenant. Il a ensuite rejoint le 3ème Chasseur d'Afrique, d'abord en Allemagne, puis en Algérie. Il conduisait des Engins Blindés de Reconnaissance. Lors d'un déplacement avec son capitaine et un radio, il est pris par une embuscade de fellaghas et sera tué ainsi que son capitaine et son radio. C'était le 21 mai 1956.

Jacques CHAMBRAGNE

Originaire de Lépinas, il a cependant passé son enfance en région parisienne où son père vendait des blocs de glace à une époque où les réfrigérateurs n'existaient pas. Il a appris le métier de charcutier. Il est ensuite partie faire son service militaire et deviendra caporal. Il est revenu en permission pour les obsèques de sa grand-mère et il est ensuite parti en Algérie pour faire ses 3 derniers mois de service militaire. 8 jours après son arrivée, Il est aussi pris dans une embuscade et meurt le 26 septembre 1956.

Georges ALLOCHON

Originaire du Pont, il va à l'école à Flayat et ensuite ira travailler chez des agriculteurs, comme beaucoup de jeunes de son âge le faisaient à cette époque. Il ira ensuite au service militaire et rejoindra rapidement l'Algérie. Il restera un an et reviendra pour une permission de 21 jours et sera tué 8 jours après son retour de permission. Il a fait l'objet d'une attaque par des fellaghas. C'était en 1957.

Marcel GIRAUD

Originaire du Montfranc, il est l'ainé d'une famille de 6 garçons. En 1953, son petit frère René, dit Néné, est tué accidentellement par le timon d'un tombereau de fumier, alors qu'à 5 ans, il avait voulu mener les bœufs. 2 ans plus tard, Marcel part faire son service militaire et rejoint l'Algérie d'où il ne reviendra pas. Toute la famille sera désespérée par ces deux morts. Il ne reste plus de descendant de cette famille nombreuse et le dernier frère, Paul, a été enterré récemment au cimetière de Flayat.



Présentation des Rencontres des aidants



Le SSIAD (Services de Soins Infirmiers à Domicile) d'Auzances intervient depuis le 22 septembre 2023 pour organiser régulièrement les rencontres des aidants. L'objet de ces rencontres est de proposer un temps, un espace à tous les aidants (une personne est identifiée comme aidant familial lorsqu'elle s'occupe quotidiennement d'un proche dépendant, handicapé ou malade quel que soit son âge). L'équipe est composée de l'aide-soignante référente du SSIAD d'Auzances, d'une animatrice de santé publique, d'un aide-soignant et d'un neuropsychologue.

"La rencontre des aidants est née à la suite d'un appel à projet de l'ARS (Agence Régionale de Santé). Le SSIAD d'Auzances a répondu et porté ce projet. Nous avons débuté en décembre 2019 à Auzances pour une période de 3 ans.

Le projet initial était "Café des Aidants - Pôle animation" : l'idée était de proposer des temps repos et/ou d'information aux aidants et de permettre à leur proche malade d'être pris en charge à l'EHPAD d'Auzances sur ce temps avec une animation. Cela s'est fait puis le COVID est arrivé et nous avons tout arrêté, les EHPAD étant fermés. Nous avons cependant continué d'appeler les aidants et même, quand cela était possible, de les recevoir au SSIAD car ils ont très mal vécu cette période.

Nous avons repris doucement en 2021 avec différents types de rencontres. Il y a les rencontres pour les aidants et leur proche malade. Ces temps visent à permettre à ces gens de partager un moment différent du quotidien, parfois uniquement rythmé par les soins. D'autres rencontres sont organisées uniquement pour les aidants. Ce sont des moments d'informations sur divers sujets (pathologie, aides, etc.). Enfin, le dernier "format" de rencontre sont les échanges intergénérationnels avec les enfants des écoles. Le projet d'accompagner les personnes aidées à l'EHPAD a été un peu mis de côté, cela ne fonctionnait pas trop et encore moins après la période COVID... mais nous allons faire de l'animation directement à domicile, aussi régulièrement que possible (3 aides-soignants du SSIAD le font lorsque les planning le permettent).

Le projet initial était donc financé de 2019 à fin 2022. Avec le COVID et les nombreuses annulations, nous avons été prolongé d'une année. Lorsque nous avons rencontré l'ARS, ils nous ont dit être très satisfaits de notre travail et nous ont demandé d'intervenir sur un plus gros secteur. Le SSIAD intervenant sur Crocq, Flayat et La Courtine, nous avons donc logiquement opté pour ce secteur. Voilà pourquoi depuis septembre 2023, nous alternons une rencontre à Auzances et une à Flayat. L'ARS nous a de nouveau prolongé d'une année, jusqu'à fin 2024, et nous espérons poursuivre par la suite."

Tony Coiffe, co-organisateur de La Rencontre des Aidants

A Flayat, ces rencontres ont été organisées sur différents sujets ou thèmes en fonction des saisons : galette des rois en janvier, crêpes et fabrication de masques de carnaval en février, rencontre avec l'association France Alzheimer Creuse. Le forum des aidants organisé le vendredi 17 mai l'après-midi, a permis un temps de présentations, d'échanges et d'informations autour des différentes aides dans le cadre du maintien à domicile.

L'équipe des rencontres des aidants cherche à organiser des événements intergénérationnels, notamment en partenariat avec l'école de Flayat, afin de proposer des rencontres entre les anciens et les plus jeunes générations. Un événement pour la fête de la musique avec l'école a été programmé pour le mois de juin.

Ces temps de convivialité au Café de l'Espace sont toujours des moments joyeux où flayatois jeunes et vieux partagent des activités, des discussions ainsi qu'un goûter, animé par une équipe dynamique et très impliquée !

Si vous souhaitez des informations complémentaires ou les contacter vous pouvez aller sur leur page Facebook: La Rencontre des Aidants - Auzances Flayat, leur envoyer un mail : larencontredesaidants.af@gmail.com) ou contacter par téléphone le SSIAD AUZANCES au 05.55.67.73.01

Claude Faure, pilier de la vie associative

Extrait de la Montagne

L'annonce du décès de Claude Faure a soulevé une forte émotion dans la communauté flayatoise et particulièrement dans le monde associatif. Né le 5 avril 1943 à Flayat, septième enfant d'une fratrie de onze, il choisit la voie technique dans son apprentissage pour devenir chaudronnier après un passage au lycée d'Aubusson.



Au début des années 1950, il effectue son service militaire qui le conduit à Berlin où il rencontre Barbel, la femme de sa vie qui le suit à son retour en France. Le mariage est célébré à Flayat en 1967, de cette union est née leur fille Tania en 1971, avant de débiter une vie clermontoise dans le sillage d'une carrière professionnelle qui ne laissera pas de côté les racines creusoises.

A Flayat, le football a connu son heure de gloire, forte de l'engagement de Claude, qui créa, avec d'autres, Le sporting club en 1964, dont le soixantième anniversaire de la création sera célébré dans un mois. Il en sera le président pendant 20 ans de 1983 à 2003, après avoir été joueur et arbitre. En 1998, il participe à la fédération de 4 clubs locaux pour former l'Entente Sud-Est, une initiative exemplaire destinée à la formation des jeunes, plus très nombreux sur le territoire, embauchant le premier emploi-jeune sportif du département.

La vie locale est une passion qui coule dans les veines de Claude : en 2009 il est présent à la création de l'espace associatif Alain Fauriaux, devenu le café de l'Espace depuis, une institution culturelle. Comme chasseur actif, il présidera un temps l'association de chasse. Et en bon Clermontois, le ballon ovale de l'ASM était au même niveau que le ballon rond du SCF. Tous ces engagements ont été complétés par une présence de douze ans, de 1971 à 1983, au sein du Conseil municipal.

Pour clore cette carrière remarquable au service des autres et des Flayatois en particulier, Claude Faure restait membre de l'amicale des anciens footballeurs de Flayat.

Les galopins en marche, été 2024

LES GALOPINS EN MARCHÉ - ETE 2024

PLANNING ALSH

Semaine 1: EUROPE "À la rescousse du monde Antique"

LUNDI 08/07	Les marins de Salamine / 10-13 ans: Atelier Poterie
MARDI 09/07	La Galère miniature / 6-9 ans: Atelier Poterie
MERCREDI 10/07	Les Vases en Mosaïque / Quiz de l'Antiquité
JEUDI 11/07	SORTIE: Au Plateau de Gergovie
VENDREDI 12/07	Bienvenue à Olympie / Multisport

Semaine 2: AFRIQUE "La Récup'Patrouille"

LUNDI 15/07	La rando de Rubie / 10-13 ans: Sortie Escape Game
MARDI 16/07	Les Animaux d'Afrique / Zizanie sauvage
MERCREDI 17/07	Le Mémoire de la Savane / Atelier Cuisine
JEUDI 18/07	SORTIE: Accrobranche et Loups de Chabrières
VENDREDI 19/07	Ciné-Centre / Percus récup'

Semaine 3: AMÉRIQUE "A la poursuite des Dalton"

LUNDI 22/07	La coiffe indienne / Mission Tomahawks volés
MARDI 23/07	L'entraînement du Cow-boy / Just Dance
MERCREDI 24/07	Welcome to the Canyon / Loto Intergénérationnel
JEUDI 25/07	SORTIE: Plage de la Chazotte
VENDREDI 26/07	Emboscade et Bandidos / Les Tambours indiens

PLANNING MINI-CAMPS

Mini-camp 6-10 ans : "Loin vers l'Ouest"

LUNDI 22/07	Les bottes du cow-boy / Près du Bivouac...
MARDI 23/07	Le Shérif du Clos / Sortie Equitation
MERCREDI 24/07	SORTIE: Visite d'un élevage de bisons / Musée de la Mine de Bosmoreau
JEUDI 25/07	La Course à l'Or / La Loterie du Western
VENDREDI 26/07	Le tipi souvenir / Wanted 10,000 \$

Mini-camp 10-13 ans : "L'Île des Aventuriers"

LUNDI 29/07	L'arrivée des Aventuriers / Capture de drapeaux
MARDI 30/07	Le collier d'Immunité / Veillée: Galérapagos géant
MERCREDI 31/07	La pêche interdite / Initiation Quad
JEUDI 01/08	SORTIE: Aqua Aventures à Vassivière
VENDREDI 02/08	Vendredi tout est permis! / L'épreuve finale

Tarifs à venir.

Inscription par mail à: alsh.lesgalopinsenmarche@laposte.net

Informations au 06.52.39.50.68

Semaine 4: OCÉANIE "Les Navigateurs du grand Océan"

LUNDI 29/07	Haka de Motu Nui / Mannequin Challenge
MARDI 30/07	Thèque / Bracelets des îles
MERCREDI 31/07	L'île des épreuves / Goûter Intergénérationnel
JEUDI 01/08	SORTIE: Le Volcan de Lemptégy
VENDREDI 02/08	Tatouages d'explorateurs / 6-13 ans: Atelier Poterie

Semaine 5: ASIE "Tigres et Dragons"

LUNDI 05/08	Babyfoot géant "Shaolin soccer" / 10-13 ans: Atelier Vidéo
MARDI 06/08	Rallye des 5 sens & ombres chinoises / 6-9 ans: Atelier VTT / 10-13 ans: Atelier Vidéo
MERCREDI 07/08	L'épreuve du Dragon / 10-13 ans: Journée VTT
JEUDI 08/08	SORTIE: Olympiades Intercentre à Auzances
VENDREDI 09/08	La fête du Centre / Parents: Portes Ouvertes 17h-19h

Prévoir chaussures de sport, casquette, vêtements de rechange et de saison. Gourde obligatoire.

Ateliers et Sorties: effectif limité, se renseigner.

Inscription par mail à: alsh.lesgalopinsenmarche@laposte.net

Informations au 06.52.39.50.68

Quotient Familial	Tarif journée	Tarif semaine	Tarif du transport
QF< 400 €	10€	40€	2 €/jour
400 €<QF<600 €	11€	44€	2 €/jour
600€<QF<800 €	12€	48€	2 €/jour
800€<QF<1000€	13€	52€	2 €/jour
QF>1000 €	14€	56€	2 €/jour

FICHE D'INSCRIPTION ETE 2024

(Remplir une fiche par enfant)

NOM et Prénom de l'enfant :

Quotient Familial:

Tarif Journalier (ALSH):

Navette:

Non: Arrêt de Flayat: Arrêt de Crocq:

SEMAINE 1

Lundi: Mardi: Mercredi: Jeudi: Vendredi:

SEMAINE 2

Lundi: Mardi: Mercredi: Jeudi: Vendredi:

SEMAINE 3

Lundi: Mardi: Mercredi: Jeudi: Vendredi:

SEMAINE 3 COLO 6-10 ans

Lundi: Mardi: Mercredi: Jeudi: Vendredi:

SEMAINE 4

Lundi: Mardi: Mercredi: Jeudi: Vendredi:

SEMAINE 4 COLO 10-13 ans

Lundi: Mardi: Mercredi: Jeudi: Vendredi:

SEMAINE 5

Lundi: Mardi: Mercredi: Jeudi: Vendredi:



Le point des services pour Flayat



**France
services**

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Vous rencontrez des difficultés avec internet ? Les espaces France Services sont là pour vous accompagner.

RSA, prime d'activité, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise... France Services vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches administratives du quotidien quel que soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, à moins de 30 minutes de chez vous.

France Services c'est en un seul et même endroit la CAF, la CNAM, la CNAV, la MSA, l'AGIRC-ARRCO, Pôle Emploi, la Caisse de retraites, les impôts, La Poste, les services des ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la Direction générale des finances publiques.

Vous serez accueilli par un agent qui est formé pour trouver des solutions immédiates. Chaque demande fait l'objet d'une réponse précise.

France services de Crocq

Informations pratiques :

2 place du Monument 23260 Crocq France

05 55 67 92 74

crocqfranceservices@gmail.com

Sans rendez-vous

Lundi : 14:00 - 17:00

Mardi : 09:00 - 12:00 / 14:00 - 17:00

Mercredi : 09:00 - 12:00

Jeudi : 09:00 - 12:00

Vendredi : 09:00 - 12:00 / 14:00 - 17:00

Samedi : 09:00 - 12:00

La Poste Relais FLAYAT

ESPACE ASSOCIATIF ALAIN FAURIAUX

1 rue Saint Martin, 23260 FLAYAT



Horaires

Mardi 10:00 - 12:00 / 14:00 - 17:00

Mercredi 10:00 - 12:00 / 14:00 - 17:00

Jeudi 10:00 - 12:00 / 14:00 - 17:00

Vendredi 14:00 - 17:00

Services Courrier colis

Vente de produits et services courrier-colis

Dépôt courrier-colis

Services Bancaires

Dépannage financier pour les clients de La Banque Postale, dans la limite du plafond autorisé



Agenda des activités des associations flayatoises

Comité des Fêtes

Week-end du 19, 20 et 21 juillet : Fête patronale.

Samedi 23 novembre : Concours de belote.

Les Anciens du Foot.

samedi 25 mai : voyage sur une journée à Cahors et Saint-Cirq-Lapopie dans le Lot

samedi 06 juillet : journée pétanque/grillades/frites/ musique au stade (réservée aux adhérents)

samedi 20 juillet : organisation de la randonnée pédestre du samedi après-midi pour la fête patronale de Flayat

samedi 07 septembre : randonnée pédestre "la boucle de la Croix de Ternant", au départ de Chanat-la-Mouteyre et à proximité du col des Goules (Puy de Dôme)

dimanche 10 novembre : loto (à la salle des fêtes de Saint-Merd la Breuille)

Les Bibinous

Jeudi 31 octobre Halloween

ACCA les chasseurs

Samedi 10 août 2024 : pétanque à Lépinas

Pays'Sage

samedi 06 juillet à MEYMAC le PNR fête ses 20 ans

Petit-déjeuner lectures « Mots de la nuit »

Jeudi 15 août : chemins de rencontre à Saint Merd la Breuille

Vendredi 16 août : chemin de rencontres à Poussanges

Sporting club de Flayat

Samedi 22 juin : 60 ans du SC Flayat

Le Café de l'Espace

Vendredi 14 juin au samedi 16 : Mini Festoch' dans l'Espace

et sur <https://www.facebook.com/Cafe.de.lEspace>

Les Archers Flayatois

14 juillet : fête médiévale de Giat

4 août : fête du pain à Farges

Genêts d'Or

mardi 11 juin 2024 Saint Merd la Breuille Réunion ordinaire

18 juin 2024 Bort les Orgues Voyage en covoiturage

mardi 25 juin 2024 Flayat

mardi 03 septembre 2024 Flayat Reprise des activités

mardi 17 septembre 2024 Saint Merd la Breuille Réunion ordinaire

Dimanche 29 septembre 2024 Saint Merd la Breuille Repas " dit de rentrée "

mardi 01 octobre 2024 Flayat Réunion ordinaire

mardi 15 octobre 2024 Saint Merd la Breuille Réunion ordinaire

Dimanche 20 octobre 2024 Saint Merd LOTO

mardi 29 octobre 2024 Flayat Réunion ordinaire

mardi 12 novembre 2024 Saint Merd la Breuille Réunion ordinaire

mardi 26 novembre 2024 Flayat Réunion ordinaire

mardi 10 décembre 2024 Saint Merd la Breuille Réunion ordinaire avec Bûches de Noël

La fibre enfin partout à Flayat

Il sera possible de s'abonner à la Fibre sur toute la commune de Flayat et ainsi de bénéficier du meilleur du Très Haut Débit chez soi à partir du 15 juillet venez à la réunion d'information ou contactez un fournisseur.



LA FIBRE CHEZ VOUS

RÉUNION D'INFORMATION

Renseignement sur l'accès à la fibre optique, le raccordement,
les opérateurs auprès desquels s'abonner

FLAYAT le mercredi 10 juillet 2024 à 15
heures au préau de l'école de Flayat



Un grand réseau public financé par vos collectivités



LES ÉTABLISSEMENTS
PUBLICS DE COOPÉRATION
INTERCOMMUNALE

avec le soutien de

